



## **ARRÊTÉ D'ANNULATION N° AN02320120116120**

Le (la) président(e) du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale,

Vu la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 12, 13, 14, 23 et 41.

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégorie A,B,C transmises par les collectivités et les établissements énumérés à l'article 2 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, au Centre de gestion dans le ressort duquel ils se trouvent,

### **ARRÊTE**

#### **Article 1 :**

Les déclarations de création et de vacances d'emploi de catégorie A,B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 3 déclarations annulées.

#### **Article 2 :**

Ampliation du présent arrêté est adressé à Monsieur le préfet de Creuse .

Transmis

Au représentant de l'état

Fait à GUERET, le 16 janvier 2012

Visé Le : 19 janvier 2012

Monsieur Didier BARDET  
Président DU CENTRE DE GESTION

Le Centre de Gestion assure la publicité par affichage dans ses locaux pendant les horaires d'ouverture

N° de déclaration	Grade	Service	Temps de travail	Collectivité	CP et commune	Date de transmission	N° du précédent arrêté
V02311075364001	Ingénieur	Service environnement	35h00	DEPARTEMENT DE LA CREUSE	23011 Gueret cédex	20/07/2011	023201108981
V02311082629001	Attaché	Direction Générale des Services	35h00	DEPARTEMENT DE LA CREUSE	23011 Gueret cédex	29/08/2011	02320110905884
V02311082639001	Attaché principal	Pole Aménagement et Transports	35h00	DEPARTEMENT DE LA CREUSE	23011 Gueret cédex	29/08/2011	02320110905884